Nouvelles d'Europe - décembre 2008 - n° 0852

L'Agenda européen de la culture

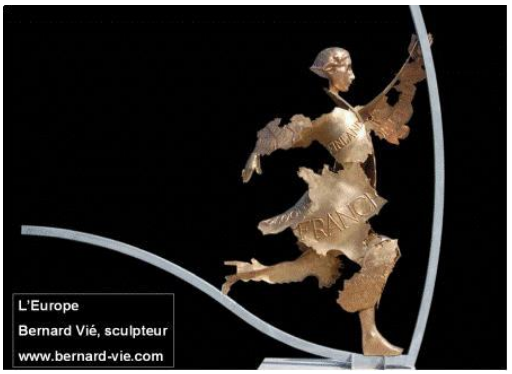

François Vié. Emissions hebdomadaires d'information sur l'Europe. Diffusion sur Radio PFM (99.9) lundi à 11h, mardi à 14h, mercredi à 6h 45, jeudi à 8h et vendredi à 9h. Les émissions peuvent être écoutées et téléchargées sur le site radiopfm.com rubrique « son ». Taper dans Google « Nouvelles d'Europe » ou « radio Pfm »

Une enquête de l'Eurobaromètre de 2007 montrait que deux tiers des Européens ont le sentiment de partager des éléments d'une culture collective. Neuf sur dix estiment que la culture, les échanges culturels et le dialogue interculturel doivent avoir une place importante dans l'Union.

Et pourtant on constate une désaffection des européens pour le projet européen. Le contenu culturel du projet européen est-il suffisant ? l'Union européenne fait-elle le nécessaire pour que les Européens aient le sentiment de partager une même communauté culturelle ?

La culture n'a jamais été une priorité de l'Europe. Le traité de Maastricht, en 1992, est le premier traité européen à donner une base légale à une action culturelle. Mais l'ambition du traité n'est pas de mettre en valeur un héritage commun. Il s'agit, je cite « de contribuer à l'épanouissement des cultures des états membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale »

Sur cette base ont étés mis en place le programme «Culture » sur la période 2007-2010, doté de 400 millions d'€, et l' « Agenda européen pour la culture dans un monde globalisé» adopté en 2007.

- Amélioration de la mobilité transfrontalière des artistes et des travailleurs du secteur culturel, amélioration de la diffusion transfrontalière des œuvres d'art, promotion du patrimoine culturel, du tourisme culturel, du multilinguisme. Lancement, tout récent de sa bibliothèque numérique avec l'ouverture du portail « Européana »
- Accroître le potentiel de l'économie de la culture et de la création, notamment des PME. Programme Média pour le cinéma.
- Renforcement du rôle culturel de l'Europe dans le cadre de ses relations internationales et mise en œuvre de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

Face à ces efforts, on constate que les symboles de l'Union (l'hymne à la joie, la devise, le drapeau) ont été retirés du traité de Lisbonne. Nos billets de banque en € ne comportent aucun visage de notre culture ni symbole culturel, si ce n'est des ponts et des portes.
La culture est conçue par l'Union comme un investissement pour la libre circulation des personnes et des biens, l'économie, la diplomatie de l'Union. L'ambition n'est pas de s'adresser aux citoyens pour qu'ils rencontrent les autres Européens, qu'ils connaissent le patrimoine européen, qu'ils développent les échanges culturels, que se développent une conscience européenne et un sentiment d'appartenance à un espace de vie commun.
Parallèlement les médias nationaux accordent toujours aussi peu d'importance à l'Europe et celle-ci est toujours aussi peu enseignée dans les écoles.
L'Europe en paye le prix avec le manque d'adhésion des citoyens à son projet.

Le cinéaste Wim Wenders, protestait en 2007 dans un article du Courrier international, contre la manière qu'a l'Europe de se présenter dans des show-rooms avec des cartes, des guides économiques, des chiffres, de négliger sa culture, et au total d'être ennuyeuse. Et pourtant dit-il « L'Europe a une âme, c'est sa culture ». Il est temps que les Européens en prennent conscience.

Sources :_ Touteleurope, Europemidi (Mouvement européen), Euractiv, Oui à l'Europe, Sinople, Agence Europe, Fondation Robert Schuman, presse quotidienne et hebdomadaire française dont Le Monde, Courrier International.